



A fixer au cahier d'avis

Le 21 octobre 2020

Avis n°	Classe
14	1 ^e
14	2 ^e
13	3 ^e
12	4 ^e
14	5 ^e
14	6 ^e

Chers parents,

Le Mardi 27 octobre se tiendra une réunion des parents en présentiel, de 16 à 19h.

Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année recevront leur bulletin le lundi 26 et mardi 27 octobre, les élèves des autres degrés recevront, de la part de leurs professeurs, une estimation du travail accompli jusqu'ici. **Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance de ces résultats et observations, notamment suite aux mois de confinement. Face à la crise sanitaire et aux obligations d'hybridation des apprentissages, une mise au point avec les professeurs de votre enfant nous paraît cruciale en ce début d'année.**

Les mesures sanitaires suivantes seront mises en place :

- **uniquement sur rendez-vous** via le formulaire ci-joint ;
- **un seul parent autorisé** par élève ;
- le parent veillera à être **ponctuel**, afin de ne pas provoquer des files d'attentes inutiles dans les couloirs;
- le professeur se tiendra strictement au **temps de visite imparti** ;
- le professeur et le parent d'élève, l'élève lui-même, seront **tous masqués** ;
- le professeur sera **séparé** des parents par 2 bancs d'écart, le **local** sera aéré ;
- du **gel hydro-alcoolique** sera mis à disposition à l'entrée de chaque classe.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les professeurs de votre enfant en suivant la procédure décrite au verso de la page.

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be

Procédure :

1. Vous barrez les périodes qui ne vous conviennent pas.
2. L'élève soumet la feuille au professeur que vous souhaitez rencontrer.
3. Le professeur y précise une heure de rencontre, prévoyant une période de 10 minutes d'entretien et un battement de 10 minutes entre deux rendez-vous.
4. Les professeurs affichent leur horaire à l'entrée de leur local et respectent l'ordre de passage des parents, dans la mesure du possible. Si vous désirez un plus long entretien, je vous invite à prendre un rendez-vous avec le professeur concerné pour un autre jour via le journal de classe.

Nom de l'élève : **classe :**

	professeur	cours		professeur	cours
16h00			17h30		
16h10			17h40		
16h20			17h50		
16h30			18h00		
16h40			18h10		
16h50			18h20		
17h00			18h30		
17h10			18h40		
17h20			18h50		

